

ALTERNANCE & APPRENTISSAGE



GESTIONNAIRE D'UNITÉ COMMERCIALE

Niveau III
Bac+2

→ PROGRAMME DE FORMATION

- **Gérer et commercialiser des produits ou services dans le respect de la réglementation**

Marketing opérationnel, techniques de vente, commerce électronique, droit commercial, négociation fournisseurs...

- **Participer à l'encadrement et à la gestion du personnel**

Recrutement, styles de management, outils de management, droit du travail...

- **Contribuer à la gestion et au développement d'un centre de profit**

Marketing stratégique, diagnostic et stratégie financière, droit des sociétés, comptabilité générale, outils de gestion, contrôle de gestion...

- **Développer sa maîtrise professionnelle**

Mission en entreprise : constitution d'un rapport écrit et soutenance orale, évaluation en entreprise

→ MODALITÉS

Organisation et durée

- une semaine en centre de formation et trois semaines en entreprise
- ou deux jours en centre et trois jours en entreprise

Le Titre certifié Gestionnaire en Unité Commerciale se prépare en deux ans.

Conditions générales d'admission

- Être âgé de plus de 18 ans,
- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau IV avec expérience professionnelle,
- Admission après étude du dossier de candidature,
- Signature d'un contrat d'alternance.

LE MÉTIER

Le Responsable Commercial – Conseiller commercial crée et développe, commercialise des produits et services, contribue à la gestion financière. Il doit :

- créer ou développer un centre de profit,
- commercialiser des produits ou des services,
- contribuer à la gestion financière et réglementaire de l'activité.

Titre de gestionnaire d'unité commerciale enregistré au RNCP à niveau III par arrêté du 17 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005.
Accessible par la validation des acquis de l'expérience.

→ ÉVALUATION DES ACQUIS

- Contrôle continu des connaissances
- Épreuves professionnelles
- Acquis en entreprise
- Dossier professionnel et portefeuille de preuves de compétences



→ LA FORMATION PAR ALTERNANCE

Cette voie de formation s'adresse aux entreprises et aux jeunes de plus de 18 ans. Elle permet d'acquérir à la fois une formation et une expérience professionnelle grâce à :

- une formation générale et professionnelle dans un centre de formation,
- un travail dans l'entreprise pour la mise en pratique.

Organisation générale :

- une semaine en centre de formation et une ou deux semaines en entreprise (selon le programme),
- ou deux jours en centre de formation et trois jours en entreprise.

→ LE CONTRAT D'ALTERNANCE

C'est un **contrat de travail** de type particulier. Il est à **durée déterminée** et il prévoit la formation pendant le temps de travail. Le jeune alterne ainsi période de formation et période en entreprise.

- Le jeune a le statut de **salarié de l'entreprise**.
- Le salaire est basé sur un pourcentage du SMIC. Il est fixé en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans le contrat.
- À la fin du contrat, l'entreprise et le jeune gardent une totale liberté en ce qui concerne une embauche ou une poursuite vers une autre formation en alternance.

→ LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

Pour l'entreprise :

- Préparer un jeune adapté aux besoins de l'entreprise.
- Bénéficier d'un coût réduit par des conditions financières intéressantes.
- Utiliser des possibilités de déductibilités fiscales.
- Préparer l'embauche d'un futur salarié directement opérationnel.

Pour le jeune :

- Acquérir un titre tout en travaillant.
- Poursuivre éventuellement vers d'autres diplômes ou titres professionnels.
- Acquérir une qualification professionnelle grâce à l'atout d'une expérience en entreprise.
- Profiter d'un "plus" pour l'insertion professionnelle.

+ de 1 500 formés
chaque année
26 diplômes
et titres
+ de 80 % de taux
de réussite
90% d'insertion
professionnelle

La CCI de l'Oise s'investit pour les jeunes :

La CCI de l'Oise représente **19 241 chefs d'entreprises** du département de l'Oise, soit :

- 7 390 commerces
- 3 804 industries
- 8 047 prestataires de services

Elle a son siège à Beauvais et des antennes à Compiègne et Nogent-sur-Oise.

Elle remplit quatre missions :

- former des cadres, techniciens, et salariés en formation initiale et en formation continue en répondant aux besoins des entreprises
- informer et conseiller les entreprises
- participer à l'aménagement et à l'équipement économique de l'Oise, grâce à des infrastructures spécifiques qu'elle crée et gère
- représenter et défendre l'ensemble des entreprises du département auprès des pouvoirs publics.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

CFA de la CCI de l'Oise

68, rue Charles Somasco - Parc d'Activités Sud - 60180 NOGENT-SUR-OISE
Tél : 03 44 55 99 00 - Fax : 03 44 55 99 09 - cfa@cci-oise.fr - www.oise.cci.fr